

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 43

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2022

- Nombre de membres en exercice : 24
- Nombre de membres présents : 19
- Nombre de membres représentés : 3
- Quorum : 12

Relevé des délibérations du C.A. du 17.11.2022

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le relevé des délibérations du C.A. du 17 novembre 2022 (Cf. annexe n°1).

↳ VOTE :

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 22
 - **Pour** : 22
 - **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 15 décembre 2022

Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM





RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SUPMICROTECH-ENSM

Séance du jeudi 17 novembre 2022 – 14 h 30

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

La séance est ouverte par le Directeur. Il note l'absence du représentant de la région à cette séance. Le DGS fait état des présents et des procurations. Roberta Tittarelli donne procuration à Joseph Gavaille. Le quorum est atteint.

Le Directeur précise que la configuration de cette séance est particulière puisque sont présents les élus et les personnalités extérieures qui ne siègent pas à titre *intuitu personae*.

Le Directeur énonce l'ordre du jour de la séance qui ne contient qu'un seul point à savoir la désignation des personnalités extérieures siégeant à titre *intuitu personae*.

➤ **DESIGNATION D'UN PRESIDENT DE SEANCE**

Le Directeur indique qu'il est nécessaire de nommer un Président de séance pour procéder à l'élection parmi les personnalités extérieures. Le Code de l'éducation ne prévoit rien de particulier à ce sujet. Le Directeur propose donc que ce soit l'ancienneté qui prime pour nommer le Président. Le Professeur des Universités Yann Le Gorrec étant le plus ancien dans le grade le plus élevé est proposé pour être nommé Président de la séance.

Le Directeur propose un vote simple.

La proposition est approuvée à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

Monsieur Yann Le Gorrec est désigné Président de la séance.

Le Directeur indique que la prochaine séance plénière du CA aura lieu le 15 décembre 2022. Il rappelle les attributions du CA tel que le prévoit le Code de l'éducation. Le rôle principal du CA est de déterminer la politique générale de l'Établissement. Le CA doit se prononcer, sous réserve de la réglementation nationale, sur l'organisation générale des études, sur les programmes de recherche, la formation scientifique et technique et sur la coopération internationale. Le CA doit proposer des mesures propres pour favoriser la vie de la communauté de l'École. Il doit voter le budget et approuver les comptes. Il fixe la répartition des emplois. Il autorise le Directeur à engager toutes actions en justice et approuve les accords et conventions signés par le Directeur. Il approuve les délégations données au Directeur.

➤ **DESIGNATION DES PERSONNALITES EXTERIEURES**

Conformément à la réglementation et aux statuts de l'École, huit sièges sont à pourvoir. Deux des sièges sont attribués aux collectivités territoriales, un à l'association des anciens élèves de l'École. Concernant les collectivités territoriales, pour la Région Bourgogne Franche-Comté, la Région a nommé Madame Laetitia Martinez, Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur, et sa suppléante, Madame Rim El Mezoughi.

L'Agglomération du Grand Besançon a nommé Monsieur Benoît Vuillemin. L'AIMM a nommé Monsieur Olivier Mustiere et un suppléant en la personne de Monsieur Laurent Grenier. Il reste donc cinq personnalités à désigner lors de séance.

Il est rappelé que les personnalités extérieures désignées doivent se rendre disponibles pour les séances, être représentatives dans les champs d'activités de l'École, doivent apporter un soutien à l'École, doivent assurer des fonctions de chefs d'entreprise ou encadrement supérieur, doivent disposer des connaissances du monde économique et/ou académique, doivent être partenaire participant à l'ouverture de l'École.

Le Directeur propose de reprendre ces principes pour la nouvelle mandature.

Douze candidatures ont été reçues, dont cinq femmes et sept hommes. Le Directeur rappelle que l'égalité Femme/Homme doit être respectée, à savoir que quatre femmes et quatre hommes doivent être désignés au total. Cette séance porte donc sur la désignation de trois femmes et deux hommes pour compléter les sièges déjà pourvus. Le Président du CA sera nommé lors de la séance plénière du 15 décembre parmi les personnalités qui seront désignées.

La liste des candidats est présentée. Deux candidats se trouvent inéligibles, à savoir Monsieur Walter (procédure non respectée) et Monsieur Bévan (actuellement étudiant de l'École). Le processus proposé est de présenter les parcours professionnels des candidats puis de procéder à deux votes séparés, un par sexe.

Un membre du CA exprime son regret de ne pas avoir reçu les dossiers de candidatures en amont de la séance afin de pouvoir consulter la communauté qu'il représente et pouvoir jouer son rôle de représentant. Une discussion s'ensuit.

Compte tenu de cette remarque, le Directeur propose de présenter les dossiers des candidats durant cette séance et de procéder au vote dans un délai de huit jours.

La proposition est soumise au vote.

La proposition est approuvée à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

Un second CA sera donc organisé afin de procéder au vote des personnalités extérieures.

Le Directeur présente les candidatures féminines :

- Madame Marie-Aude Acker diplômée de l'ENSMM en 2009, co-fondatrice de l'entreprise KERIS à Neuchâtel
- Madame Nathalie Augé, Directrice de AMG (Augé Microtechnic Group)
- Madame Virginie Blondeau-Patissier, Maître de conférences à l'UFC, département Temps-Fréquence de Femto-ST
- Madame Fanny Chauvin, Directrice de Micronora depuis 2022, ayant 20 ans d'expérience internationale dans l'industrie de précision
- Madame Marie-Philippe Vanheems, diplômée de l'ENSMM en 2003, directrice de sa propre entreprise depuis 2009 localisée à Lausanne, avec une forte expérience à l'international.

Le Directeur appelle à la discussion.

Le Directeur présente les candidatures masculines :

- Monsieur Nicolas Alamagny, diplômé de l'École en 2003 et de l'ISIFC, fait partie actuellement du groupe Jonhson & Jonhson dans le biomédical ;
- Monsieur André Debaisieux, diplômé de l'École en 1981, doctorant au LCEP, Directeur Général de Thalès Micro Devices, retraité depuis 2021 ;
- Monsieur Alexandre Rigal, diplômé de Sciences Po Lille, Directeur du développement chez Bpifrance, avec une très bonne connaissance du monde économique et académique ;
- Monsieur Xavier Rousset, diplômé de l'École en 2015 (formation continue), Président fondateur de la société XRby dans le domaine de la montre d'art. Le Directeur mentionne qu'il existe un contentieux ouvert entre l'École et la société XRby ;
- Monsieur Damien Tournier, diplômé de l'UTBM en 1999, Directeur Général de Schrader SA à Pontarlier, avec une très bonne connaissance du monde académique.

Il est fait remarquer que l'âge limite pour être nommé Président est de 68 ans.

Le DGS demande à chacun des administrateurs de respecter le secret professionnel et de ne pas diffuser les informations qui leur seront transmises.

Il est précisé que Damien Tournier s'est proposé et a recommandé Nathalie Augé. André Debaisieux avait été démarché il y a quatre ans, mais était alors trop occupé pour accepter ; le Directeur l'a contacté pour cette nouvelle mandature. Les autres candidatures sont arrivées de manière spontanée.

Une discussion s'ensuit sur les motivations des candidats et la nécessité de leur présence sur l'ensemble des séances. La discussion se poursuit sur l'organisation des séances de CA. Les documents préparatoires sont disponibles sur un serveur de stockage en amont de chaque séance. Il sera précisé si les documents sont publics ou s'ils doivent rester dans le cadre restreint des administrateurs du CA (les documents sont publics par défaut).

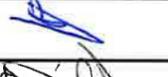
Le prochain CA sera convoqué d'ici une quinzaine de jours. La date du 1^{er} décembre est retenue pour le vote. Les documents préparatoires seront envoyés en amont.

Le Directeur remercie les participants et clôture la séance.

La séance est levée à 15 h 50.

**LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE SUPMICROTECH-ENSMM**

📅 le Jeudi 17 novembre 2022 - 14h30

	Pouvoir donné à	Signatures
Madame Nathalie ALBERT-MORETTI	Représentée par Monsieur Xavier DENIS	
Madame Laëtitia MARTINEZ		
Monsieur Olivier MUSTIERE		Visio
Monsieur Benoît VUILLEMIN		visio
Monsieur Emmanuel FOLTETE		
Monsieur Yann LE GORREC		
Monsieur Noureddine ZERHOUNI		visio
Madame Zeina AL MASRY	Excusée	
Monsieur Joseph GAVOILLE		
Madame Roberta TITARELLI	Excusée Procuration à Joseph GAVOILLE	
Monsieur Romain JAMAULT		
Monsieur Eric MERAT		
Monsieur Philippe ABBE		
Monsieur Gérard MICHEL		
Madame Valérie SOUMANN		présentes
Monsieur Paul BENOIT-GONIN		
Madame Flavie GUILHOT	Excusée Supplée par Monsieur Adam BRENIERE	
Monsieur Romain JANEAU		
Monsieur Benjamin MARTINE		
Madame Coralie SPICKER-VELTER		
Monsieur David MAUPIN		
Monsieur Eric ROBERT		
Monsieur Pascal VAIRAC		
Madame Marine HOSPITAL		
Monsieur Morvan OUISSE	Excusé	
Madame Nadine PIAT		
Monsieur Christophe VARNIER		